



S.I.V.O.M TARN – LUMENSONESQUE  
6, Route de la Gare 12520 AGUESSAC

TEL : 05 65 59 82 07 FAX : 05 65 58 73 03

EAU – ASSAINISSEMENT

e.mail : [Secretariat@sivom-tarn-lumensonesque.fr](mailto:Secretariat@sivom-tarn-lumensonesque.fr)

Aguessac, le 18 septembre 2020

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL

Du Mercredi 16 septembre 2020

Membres présents : CAREL René, (Aguessac) BOISSET Etienne, (La Cresse) VAISSETTE Alain, POURQUIE Bernard (Rivière-sur-Tarn), INGUIMBERTY Pierre, LOUIS Laurent (Compeyre), ARGUEL Jean-Claude, CHAUCHARD Joel (Verrières) GREFFIER Alexandre, FAUCHER Gilbert (Paulhe)

### - **Constitution de la commission d'appel d'offres**

Président : Gilbert FAUCHER

Membres titulaires : CAREL René, POURQUIE Bernard, LOUIS Laurent, CHAUCHAR Joel, BOISSET Etienne

Membres suppléants : MICHALET Jacques, INGUIMBERTY Pierre, ARGUEL Jean-Claude, GREFFIER Alexandre, VAISSETTE Alain

### - **Renouvellement de la convention de mise à disposition de personnel**

La convention arrivant à son terme le 30 septembre 2020, il est décidé de la renouveler pour un an à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020, dans les mêmes conditions (5H30 par mois- poste occupé par Mme Hélène LOUPIAS agent de la commune de Paulhe)

Voté à l'unanimité

### - **Acquisition de parcelles**

Le dossier n'étant pas suffisamment avancé, la décision est reportée à une date ultérieure.

### - **Admission de sommes en non-valeur**

Vu l'état des créances irrécouvrables présenté par la Trésorerie de Millau d'un montant de 860.42 €, malgré les poursuites contentieuses effectuées par le poste comptable, il est décidé d'admettre cette somme en non-valeur.

Voté à l'unanimité

### - **Décision modificative au budget**

Pour régularisation d'opérations, il convient d'effectuer les mouvements de crédits suivants :

Dépenses 1641 : + 3 351.95  
Recettes 1068 : + 3 351.95

Dépenses 001 – 20 000.12  
Recettes 1641 : - 20 000.12

Voté à l'unanimité

- **Régularisation d'écritures par opération d'ordre non budgétaire**

Suite à une erreur sur la répartition capital/intérêts d'une échéance d'emprunt, il convient d'autoriser le comptable à régulariser les écritures par opération d'ordre non budgétaire.

Voté à l'unanimité

- **Désignation des délégués Aveyron Ingénierie et SMICA**

Délégué Aveyron Ingénierie : Pierre INGUIMBERTY  
Délégué SIEDA : Bernard POURQUIE

Voté à l'unanimité

Affaires diverses

- M le Président fait part d'un courrier en date du 8/07/2020 du Camping des Cerisiers réclamant une remise sur sa facture d'assainissement au vu de la saison qui s'annonce difficile. Vu la consommation d'eau de cette année qui est sensiblement équivalente à celle de 2019, le camping semble avoir eu une activité normale. Le conseil n'accorde pas de remise.
- Problème d'infiltration d'eau dans une habitation à Verrières : voir pour poser un drain
- Rouassas : le SIVOM a reçu des devis pour terminer le local du surpresseur (parement en pierres, aménagement des abords...). Les travaux seront réalisés prochainement.
- Station d'épuration de Verrières : le SIVOM a fait appel à l'entreprise VEOLIA pour un dépannage en urgence sur l'aéroéjecteur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H

Le Président du SIVOM,  
Gilbert FAUCHER

